### ART. PREMIER N° 3

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2021

RELATIVES À L'INFORMATION DU PARLEMENT SUR LES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4113)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 3

présenté par M. Saint-Martin, rapporteur et M. Woerth

#### **ARTICLE PREMIER**

Après la seconde occurrence du mot :

« homme »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 3 :

« est une femme. Le remplaçant d'un membre nommé au titre des  $1^\circ$  ,  $2^\circ$  ou  $3^\circ$  du même I est de même sexe que ce dernier. »

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.